



COMMUNIQUÉ
Paris, le 30/11/2023

ZFE : UNE CONSULTATION AUPRÈS DES CITOYENS MISE EN PLACE À RENNES

Le 1^{er} janvier 2025, comme l'impose la loi, une Zone à faible émission (ZFE) va être créée avec un planning de mise en œuvre des restrictions qui s'échelonne entre 2025 et 2030. En attendant de cette date, les autorités ont invité les habitants de la métropole rennaise à « s'informer et à enrichir les réflexions sur la future ZFE ».

L'association « 40 millions d'automobilistes » appelle les automobilistes à se mobiliser et répondre au questionnaire.

Disponible depuis le 27 novembre 2023 et ce jusqu'au 31 janvier 2024, un questionnaire est disponible sur le site de [la Fabrique Citoyenne](#). L'association « 40 millions d'automobilistes » invite les automobilistes français et plus principalement les habitants de Rennes et de sa métropole à y répondre.

Pour Philippe Nozière, président de l'association « 40 millions d'automobilistes », « nous saluons cette démarche et invitons tous les automobilistes à donner leur avis pour essayer de limiter l'impact social de cette ZFE et de la rendre plus juste ».

Un choix regrettable.

« Ce que nous regrettons, c'est que même à titre informatif, la simple question du "pour ou contre les ZFE ?" n'a pas été posé », réagit Pierre Chasseray, délégué général de l'association « 40 millions d'automobilistes ».

Actuellement, Rennes est un périmètre classé « territoire de vigilance » dans le cadre des ZFE. Au minimum, les véhicules non-classés seront interdits en 2025 et au maximum, tous les véhicules classés Crit'Air 3 seront interdits en 2030.

CONTACTS PRESSE :

Lou-Anne GUILBERT - Attachée de presse
presse@40ma.net
Tél. : 06 10 07 48 26

Pierre CHASSERAY - Délégué général
Tél. : 07 78 21 24 47



www.fil-conducteurs.com



@40MA - 40 millions d'automobilistes
@PChasseray - délégué général



www.40millionsdautomobilistes.com



À propos de « 40 millions d'automobilistes » 40 millions d'automobilistes est une association d'intérêt général, porte-parole des automobilistes raisonnables et défenseur de leurs intérêts. Elle est active tant sur le plan national qu'europpéen. Elle intervient dans l'ensemble des débats de fond liés à l'usage de l'automobile face aux grands enjeux sécuritaires et environnementaux, pour adapter et préserver l'automobilité, facteur indispensable à la croissance économique et à la qualité de vie des ménages.
www.40millionsdautomobilistes.com